BOUMERDÈS

Les industriels s'organisent

Les entrepreneurs de la wilaya de Boumerdès, organisés à travers l'Union générale des entrepreneurs algériens (UGEA), sont déçus par le comportement des autorités locales à leur endroit.

Ils ne manquent pas d'attirer l'attention des responsables régionaux, et ce, par le biais des responsables de la Fédération de Boumerdès, créée en 2005.

Il semblerait, en effet, après avoir entendu la plaidoirie des responsables de cette organisation professionnelle, que les pouvoirs publics régionaux se montrent quelque peu ambivalents quant à l'écoute de ces industriels et ne leur accordent, par conséquent, que peu d'importance. «Après le séisme de 2003, nous avons fourni de gros efforts pour la reconstruction de notre wilaya. Malheureusement, certains ne sont pas payés. Leurs factures sont en souffrance», affirme Bentoura Rabah, dit *ammi* Abdellah, gérant d'une entreprise d'électricité et président de la fédération de Boumerdès.

Ce dernier ne manque pas de saluer, à l'occasion, les hautes autorités du pays qui les ont récemment associés à la rencontre avec des hommes d'affaires italiens en visite en Algérie. «Nous avions sensibilisé les hôtes de l'Algérie sur le potentiel d'investissement dans la wilaya de Boumerdès.

Nous leur avions dit que des opportunités existent dans tous les secteurs d'activité, notamment le PTBH, le tourisme, les PME et n'attendent plus que des partenaires déterminés à s'implanter chez nous se manifestent», ajoute *ammi* Abdellah. Son premier vice-président enchaîne sur les difficultés que rencontrent les industriels de Boumerdès dans le secteur de la fiscalité. «Notre organisation est marginalisée par les pouvoirs publics lorsqu'il s'agit des réunions des commissions locales de recours. Certains entrepreneurs éprouvent par ailleurs des difficultés à faire face à ce volet (apurement des impôts) pour la simple raison que certaines prestations figurent sur les bilans mais les montants n'ont, à ce jour, pas été honorés», précise ce dernier.

Plus grave, selon M. Bentoura, les autorités marginalisent les représentants de l'UGEA lors des réunions des commissions des ouvertures des plis des marchés. Ce qui n'est pas, selon lui, le cas de l'UGCAA (Union générale des commerçants et artisans) qui ne représente, comme son nom l'indique, que les commerçants. Toujours dans le volet revendications, M. Bentoura cite le cas de certains entrepreneurs qui ont énormément perdu lors de la catastrophe de 2003 mais n'ont en revanche pas bénéficié des allégements et avantages fiscaux dictés par la conjecture de ce séisme.

En tout état de cause, une partie de la corporation des entrepreneurs de la wilaya de Boumerdès sont vraisemblablement désireux tout simplement d'être associés, à travers leur organisation professionnelle, au développement de leur région. On ne peut que considérer la doléance légitime.

Abachi L.

TIZI-OUZOU

C'est l'impasse à l'APC d'Aït-Aggouacha

Plus de soixante-dix jours après l'intronisation du P/APC de la commune d'Aït-Aggouacha, le blocage s'installe et le constat est désormais sans appel. La réunion extraordinaire de l'assemblée communale tenue le 16 février n'a pas abouti à la désignation de l'exécutif et l'installation des différentes commissions.

Il y a lieu de rappeler que cette commune est composée de sept sièges dont la majorité revient au RCD avec trois sièges, le RND et le FLN nantis de deux sièges chacun. La pierre d'achoppement demeure la configuration et le partage de l'exécutif dont les deux partis (RND et FLN) réclament les deux vice-présidences d'un exécutif constitué de trois sièges. Suite à cela, les deux parties ont engagé des pourparlers dans l'espoir de débloquer la situation, mais les efforts restent vains.

En dépit des concessions et arrangements aménagés, un commun accord est conclu entre le RCD et le RND, le 11 février dernier, avec l'octroi de la première vice-présidence et la commission financière et administrative dans l'espoir de battre en retraite la tendance de blocage ambiante. D'ailleurs, une copie du procès-verbal dressé nous a été livrée cachetée et signée par les parties concernées.

Mais un revirement de position s'est produit lors de l'assemblée extraordinaire d'hier ; les élus du RND ne prennent pas de gants pour signifier leur rejet de composer avec la majorité relative au RCD et c'est le retour à la case départ.

Ces élus étaient la cible d'un tourbillon de manœuvres et pressions provenant d'un groupe occulte soucieux de maintenir ses intérêts immédiats, apprend-on de source locale. Non seulement ils n'ont pas honoré leur engagement, mais encore moins respecté les directives de leur parti explicitement formulées.

Le pari est loin d'être gagné, mais plutôt un coup de grâce a été porté à la représentation communale fraîchement élue. Cette ultime réunion n'a pas réussi à desserrer l'étau qui plonge l'institution dans un climat de léthargie aux conséquences les plus redoutables sur l'avenir immédiat de la région. Contre toute attente, le chef de daïra et son secrétaire général figurent parmi l'assistance venue, et qui n'a pas courbé l'échine des agissements téméraires des élus face au devoir de servir l'intérêt du citoyen au-dessus de tout.

Cette situation intrigue plus d'un, les habitants sont désormais face à leur déception grandissante où le sens de l'intérêt partisan si ce n'est personnel prime sur l'intérêt général. Dans la foulée de cette réunion, certains citoyens ont lâché la bride de leur fureur face à cet état de fait et aux élus insoucieux des affaires publiques qui traînent en longueur déjà dans cette commune. Cette dernière accuse un retard patent en matière de développement et la réalité du terrain en témoigne âprement.

Dans ce sens, le mieux était de drainer tous les efforts au lieu de faire ces tours de passe-passe et gratter là où ça ne démange pas. Hélas, les affaires courantes seront expédiées en attendant peut-être des jours meilleurs.

Omar S.

TIZI-GHENIFF

La zone d'activité sans électricité ni aménagement

Les investisseurs locaux ayant acquis un terrain au sein de la zone d'activité de Tizi-Gheniff, créée il y a un peu plus d'une décennie, se plaignent que les lieux accusent un manque flagrant en matière d'aménagement.

Excepté une voie d'accès principale au site — longeant les lots cédés aux intéressés à un coût très réduit pour encourager l'investissement — revêtue en asphalte et son raccordement au réseau d'assainissement, on n'a dénombré aucune autre commodité si l'en on croit un des rares acquéreurs qui vient d'entamer son activité en lançant une ébénisterie et un autre, un abattoir pour volailles.

Le reste demeure un désert. Notre source nous a appris qu'on a tenté vainement de viabiliser les lieux afin d'y ériger des constructions à usage d'habitation.

En outre, les allées sillonnant la zone deviennent boueuses et impraticables à la moindre chute de pluie, à entendre notre même interlocuteur. Son raccordement au réseau électrique traîne alors que cette énergie est plus que nécessaire pour toute activité.

A. S. Wahmed

M'KIRA

Aucun projet de gaz de ville en perspective

Nous avons été interpellés par bon nombre de citoyens de la commune de M'kira pour nous faire part d'une iniquité qu'ils vivent amèrement par rapport au gaz de ville.

Au moment où cette énergie s'étend, ont-ils tenu à nous révéler, à travers les localités limitrophes, à savoir Tizi-Ghennif, Draâ-El-Mizan du côté est et Chaâbet-El-Ameur (Boumerdès) pour ne citer que celles-là, chez eux aucun foyer n'en a bénéficié alors qu'un gazoduc traverse une bonne partie de son territoire. «Pis, nous payons le gaz butane 40 DA plus cher. Parfois nous sommes contraints de faire des kilomètres pour nous en approvisionner sachant qu'ils sont très rares les commerçants qui investissent dans ce domaine», s'indignent-ils. Selon une source proche des responsables locaux et de l'APW de Tizi Ouzou, aucun projet n'est inscrit en perspective au profit de cette commune qui baigne également dans des réalités épineuses.

La grogne de cette population particulièrement celle de Tamdikt, un village qui jouxte un patelin de la commune de Tizi Ghennif où vient de s'arrêter l'extension du réseau de ce combustible précieux et riverain dudit gazoduc.

A. S. W.

TLEMCEN

Il était une fois le tapis

L'état de nécrose dans lequel se vautre le travail du tapis à Tlemcen préfigure d'un lendemain pas du tout rose pour un produit qui faisait naguère la fierté de toute la région.

Il est vrai que par le passé, le travail du tapis était la toile de fond de l'industrie locale et constituait également un repère de toute une région qui avait connu un foisonnement de civilisations qui ont façonné de leur empreinte l'histoire et l'état culturel de Tlemcen. En effet, parler de Tlemcen sans évoquer le travail du tapis serait une anomalie dans le sens où ce produit textile faisait vivre autrefois toute une population. Dans ce cadre, il convient de noter que la production du tapis était variée. Durant les années 1960, la production globale du tapis à Tlemcen était de l'ordre de 500 000 m estampillés. Ce volume dans son ensemble était exporté plus particulièrement vers trois pays d'Europe, à savoir la France, la Suisse et l'Allemagne (la RFA à l'époque). Selon des sources, les devises fortes sécrétées par cette production avoisinait le seuil des 17 milliards de FF soit l'équivalent de l'importation par l'Algérie de 3 millions d'unités de seringues jetables. Il convient de souligner que le tapis de Tlemcen de l'époque rivalisait haut la main avec celui produit par l'Iran, l'Afghanistan, la Turquie, le Maroc pour ne citer que ces pays-là. Il serait également judicieux de souligner avec force que le tapis de Tlemcen faisait face à ce phénomène de la contrefaçon au point où le tribunal de Stutgart a été saisi par des opérateurs de Tlemcen pour trancher une affaire de contrefaçon imitée par une firme pakistanaise portant atteinte au label tlemcénien.

La splendeur et l'embellie du tapis de la capitale des Zianides culminaient durant le début des années 1970 avec l'exportation d'un niveau de 800 000 m vers l'Europe. Cependant, depuis cette époque-là, et pour des considérations liées à une mauvaise prise en charge par les responsables de l'époque, le tapis commence à se réduire comme une peau de chagrin. Mais le coup de massue qui a sonné le glas du travail du tapis a été ressenti en 1971 lorsqu'un ministre de la République avait déclaré : «On a du pétrole, on n'a pas besoin du tapis», devant les revendications formulées par les professionnels du tapis qui réclamaient des allégements fiscales. Cette situation a démobilisé plus d'un et a provoqué une hémorragie du secteur. La plupart des patrons de ce secteur ont pris le chemin du Maroc où ils ont fait le bonheur de l'industrie et l'artisanat marocains. Aujourd'hui, le travail du tapis n'est que l'ombre de lui-même. Même les efforts et la nouvelle politique du gouvernement visant à donner une impulsion au secteur se sont avérés insuffisants pour régénérer ce créneau, sclérosé par une politique industrielle désastreuse. Cette supposée relance faite à coups de séminaires, de journées d'étude et d'une politique volontariste est restée lettre morte. Aujourd'hui, l'acrylique a remplacé la pure laine et le tapis ressemble à ce produit génétiquement modifié qui n'intéresse plus personne.

S. Houari

MÉTASTASES HÉPATIQUES À ANNABA

Six interventions lourdes au CHU

Une intervention chirurgicale qualifiée de lourde et portant sur le traitement (suppression) des métastases hépatiques dont souffrait une malade, déjà opérée d'un cancer du colon, a été effectuée lundi au service de chirurgie générale de l'hôpital Ibn-Rochd, relevant du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Annaba. Cette intervention, la première du genre dans un CHU algérien, en dehors de celle pratiquée au centre anticancéreux Pierre et Marie Curie d'Alger, a été menée conjointement par l'équipe du professeur Chihaoui, chef du service de chirurgie générale de l'hôpital Ibn-Rochd et celle du professeur Navarro, chef du service transplantation et chirurgie majeure du foie du CHU de Montpellier (France), l'une des sommités mondiales dans ce domaine. Six interventions chirurgicales sur des malades atteints de métastase hépatique sont programmées par le CHU de Annaba pour lundi et mardi.

Deux salles opératoires de l'hôpital Ibn-Rochd ont été réquisitionnées à cet effet, afin de mener à bien et dans les temps requis ces opérations qui concernent cinq femmes et un homme âgés entre 35 et 77 ans, et originaires des wilayas de Annaba, Guelma, Khenchela et Souk-Ahras. Pour une formation pratique et dans un souci de faire profiter au maximum les praticiens et les résidents, la direction du CHU a pris l'initiative de transmettre en direct les actes opératoires sur un grand écran installé à la bibliothèque de l'hôpital. Près d'une centaine de ces derniers suivaient attentivement le déroulement des interventions tout en n'hésitant pas à poser des questions à l'équipe chirurgicale. Pour le professeur Saïdia, directeur général du CHU de Annaba, la participation de l'équipe du professeur Navarro dans ce genre d'opérations permet de renforcer les relations inter-CHU et d'échanger les expériences, notamment dans le domaine du traitement des cancers et de la transplantation hépatiques. Elles interviennent conformément au programme national de limitation des transferts de malades pour soins à l'étranger. De même qu'il fera part de la signature d'un projet de convention de coopération entre les CHU de Annaba et de Montpellier.

M. Ali Khellaf